

École de Saint Auvent
13, allée du château
87310 SAINT-AUVENT

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 13 novembre 2023

Le conseil d'école débute à 17h40.

Présents :

Mme Pinto : DDEN
M. Grancoing : maire de Saint-Auvent
Mme Ducourtieux : adjointe à la mairie
Mme Coulon : adjointe à la mairie
Mme Deslandes : enseignante et directrice de l'école
Mme Grancoing: enseignante
M. Mazaud : enseignant
Mme Laborie : enseignante
Mme Quéraud : ATSEM
Mme Grand : ATSEM
Mme Cabessut : représentante des parents d'élèves
Mme Jousse : représentante des parents d'élèves
Mme Chirol : représentante des parents d'élèves

Absents excusés :

M. Musson : inspecteur de l'éducation nationale HV1
Mme Lacour : enseignante
Mme Rebeix : représentante des parents d'élèves
Mme Mills : représentante des parents d'élèves

1. Élections des représentants de parents d'élèves

Elles ont eu lieu le 13 octobre 2023.

Sur 112 inscrits, il y a eu 67 votants dont 15 votes nuls ou blancs.

Le taux de participation est de 73,21 %.

La liste élue est la suivante :

REBEIX Christelle (titulaire)
MILLS Marie (titulaire)
CABESSUT Barbara (titulaire)
CHIROL Magali (titulaire)
JOUSSE Flavie (suppléante)

2. Présentation et vote du règlement du conseil d'école (annexe 1)

La directrice précise qu'il est identique à l'an passé, rappelle les personnes qui ont un droit de vote et précise son rôle : c'est une instance institutionnelle qui réunit trois acteurs de l'école dans un souci de coéducation : parents d'élèves, mairie, équipe éducative (DDEN, ATSEM et enseignants).

Le règlement du conseil d'école est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité

3. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école (annexe 2)

La directrice précise qu'il est identique à l'an passé et qu'il comprend deux annexes (charte de la laïcité et charte du bon usage de l'ordinateur et d'internet).

Le règlement intérieur est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

4. Bilan de la rentrée 2023-2024

L'école compte 81 élèves.

La répartition se fait sur quatre classes :

- PS-GS : 17
- MS-CP : 19
- CE1-CE2 : 19
- CM1 -CM2 : 22

Une intervenante de musique , Cécile Deroubaix, intervient pendant 2h30 les mardis avec 45 minutes pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 et de 30 minutes pour les classes de PS-GS et MS-CP. Ces interventions auront lieu jusqu'à la fin du mois de janvier. L'intervenante fait partie du syndicat de musique et ses interventions sont financées par la commune que l'école remercie.

Les élèves de MS rejoignent les PS au dortoir l'après-midi.

Compte-tenu des nouvelles mesures concernant les taux d'encadrement des élèves lors des sorties de proximité, les élèves de MS se rendent au gymnase avec Mme Quéraud et la classe de PS-GS.

À partir du CP jusqu'au CM2, les élèves ont des interventions de rugby (sans plaquage) en intérieur sur la période 2.

5. Présentation du projet d'école (2022-2026)

Mme Deslandes présente les principaux volets du projet d'école qui sera mis à jour chaque année.

volet 1 : les apprentissages et les parcours des élèves : améliorer les compétences des élèves

■ mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ou maîtrise de la langue

- création et utilisation collective d'un raconté-tapis
- rédaction d'un journal d'école
- participation au festival « Faites des livres »
- participation au prix « Je lis, j'élis »

■ acquérir les premiers outils mathématiques

- participation à « Maths sans frontières » pour les CM en partenariat avec le collège de Rochechouart
- intervention de Récréasciences prévue en mars 2024 pour toutes les classes

■ vivre ensemble ou éducation morale et civique

→ axe : améliorer les relations entre élèves en développant l'empathie et en apprenant à gérer ses émotions

- mise en place de la journée de l'olympisme en avril 2024
- travail sur le harcèlement : Mme Cabessut demande si le questionnaire sur le harcèlement sera distribué. Mme Deslandes indique qu'aucune consigne officielle n'a été envoyée à l'école en ce sens. Mme Deslandes et Mme Grancoing y réfléchissent.

volet 3 : les parcours spécifiques

■ parcours d'éducation artistique et culturelle

- participation à « école et cinéma » pour les CE et CM qui visionneront 3 films dans l'année. Pour le premier film, les élèves sont allés voir « Wallace et Gromit ».
- participation au festival « Faîtes des livres »
- interventions régulières en éducation musicale
- sorties à la médiathèque et participation au prix « Je lis, j'élis »
- sorties à la Mégisserie pour les classes de CE et CM
- intervention de la compagnie des 3 Chardons pour les PS-GS et MS-CP
- intervention de la compagnie Planète Mômes en janvier 2024

■ parcours éducatif de santé

- adhésion des élèves à l'USEP (affiliation payante s'élevant à 5€/élève) comprenant le prêt de matériel, les interventions et les rencontres sportives. L'ensemble des classes participera à 3 rencontres sportives dans l'année.
- natation : une dizaine de séances à la piscine de Saint-Junien de la GS jusqu'au CM2. La mairie finance les entrées, la présence d'un maître-nageur et les transports. Mme Deslandes remercie la municipalité.
- réalisation de défis USEP par période
- participation à la semaine du goût
- organisation d'une journée sur l'olympisme en 2024

■ parcours citoyen

- préparation au permis piéton (pour les CE2)
- participation au rallye Prévention MAIF (à partir du CE1) : éducation aux gestes de premiers secours, validation du volet 3 du « savoir rouler », éducation au code de la route, rencontre avec divers métiers : gendarmerie, pompiers, sécurité civile
- participation au prix « Je lis, j'élis » : vote pour élire le livre préféré

■ éducation au développement durable

- tri des déchets avec différentes poubelles
- utilisation du compost
- sensibilisation au gaspillage

■ le développement des compétences numériques

- utilisation du matériel : tablettes, mini-PC, robots, vidéo-projecteurs
- mise en place d'un blog dans certaines classes

6. Actions de la coopérative scolaire

Il s'agit d'une association qui œuvre au sein de l'école dont la présidente est Mme Grand. La coopérative organise diverses manifestations et actions pour financer les sorties, les spectacles ou les intervenants, l'achat de matériel spécifique, mais également pour payer l'affiliation de chaque élève à l'USEP.

Les actions que l'association souhaiterait mener sont :

- tombola : 850€ de bénéfices → à reproposez l'an prochain
- vente de photos de classe
- vente de chocolats de Noël
- vente de sapins de Noël
- marché de Noël : vendredi 22 décembre 2023
- loto de l'école : samedi 03 février 2024

- vente de chocolats de Pâques à confirmer
- vente des journaux scolaires
- repas de la fête de l'école

Mme Deslandes répond à l'une des questions posée par les représentants de parents : « Pourquoi Julien (ndlr : M. Carriaud, le cuisinier) n'a-t-il pas fait partie de l'équipe qui cuisinait lors du repas de la fête de l'école ? » en précisant que c'est la coopérative scolaire qui organise ce repas qui est basé sur le volontariat. Julien a été informé de cette action. Par ailleurs, deux anciens élèves se sont proposés afin de confectionner les burgers et ont pris le rôle de chefs de cuisine.

Mme Grand précise que la vente à emporter n'a pas fonctionné alors que beaucoup de parents sont venus assister au spectacle juste avant.

7. Association de parents d'élèves

Mme Jousse, présidente de l'association, expose les manifestations prévues pour l'année scolaire :

- arrêt du « Vide ta chambre » pour se consacrer à des actions pour les enfants
- vente de madeleines avec un bénéfice de 176€
- « Halloween » : en attente des calculs de bénéfices ; cela a bien fonctionné
- calendriers en cours
- carnaval le 17 février 2024
- « chasse aux œufs » pour Pâques le 09 avril 2024
- marché aux fleurs en mai
- kermesse en juin

Avec l'argent récolté l'an passé, l'association a offert une carte cadeau de 15€ à chaque élève de CM2 ainsi qu'un cadeau pour le départ à la retraite de Liliane Bisson. Également, 500€ ont été donnés pour le voyage scolaire de fin d'année et 600€ ont été dépensés pour l'achat de jeux de cour. Mme Deslandes remercie l'association pour ces dons et achats.

8. Activités périscolaires

Mme Ducourtieux annonce que le prix du repas pour les élèves est de 2,50€ (augmentation de 10 centimes). Ce prix couvre uniquement les achats alimentaires (qui s'élèvent en réalité à 3,68€). L'école reste dans une fourchette basse de prix.

L'essentiel de l'approvisionnement provient de la supérette de Saint-Laurent-sur-Gorre et des producteurs locaux pour les fromages, œufs et légumes. Les produits sont préparés sur place.

Mme Ducourtieux et Mme Coulon réfléchissent à la possibilité de mettre des logos sur les menus afin de préciser si les produits sont locaux ou fabriqués maison.

Mme Ducourtieux souligne le fait que certains reprochent le surgelé et ajoute que l'entreprise Gelpat offre une à deux fois par mois des éclairs.

Enfin, elle précise que la mairie reste ouverte au dialogue pour toute question ou remarque.

9. Bilan sécurité et travaux

A/ sécurité

Un exercice évacuation incendie a été réalisé courant septembre : le point de ralliement a été atteint en 2min50 (avec un élève en béquilles). Ce temps reste stable par rapport aux années précédentes.

Un exercice PPMS « confinement tempête » a été réalisé en octobre. Les enfants se sont rejoints dans le couloir qui possède un point d'eau, des collations et des jeux.

Les élèves distinguent bien les différentes alarmes.

Un exercice PPMS « intrusion » sera à venir.

M. Grancoing demande : « Que doit-on faire s'il y a un incendie pendant une tempête ? ».

Mme Deslandes répond qu'il faut réagir selon le risque le plus grave et faire preuve de bon sens.

Mme Ducourtieux note qu'il faudra réaliser un exercice incendie sur le temps méridien.

B/ travaux

M. Grancoing expose les travaux réalisés et ceux en cours :

- dans la classe de MS-CP, l'estrade a été enlevée, le sol a été refait, les peintures ont été refaites, l'étagère a été fixée. M. le maire salue le travail rapide et de qualité de ses agents.
- un diagnostic énergétique au niveau des bâtiments scolaires est en cours. Ce projet a pour objectif l'isolation des bâtiments par l'extérieur et le changement du système de chauffage. Il sera à l'ordre du jour du conseil municipal du lendemain.

10. Présentation et vote de PPMS (annexe 3)

Mme Deslandes rappelle que le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) prévoit les grandes lignes à suivre en cas de catastrophe naturelle ou en cas d'intrusion. Il est conçu par l'équipe pédagogique en tenant compte des instructions officielles et des éléments relatifs à l'école en question. Il est mis à jour chaque année et il est voté par le conseil d'école.

Il reste inchangé à l'exception de la mise à jour des noms des nouveaux enseignants et des listes de classe mises à jour.

Le PPMS est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

11. Questions diverses

Mme Deslandes lit la question des représentants de parents d'élèves : « Durant la sieste, les enfants ont-ils une couverture ou un drap ? Si ce n'est pas le cas, serait-il possible qu'ils puissent en avoir afin d'être plus à l'aise pour dormir ? » et invite Mme Grand, responsable de la sieste, à y répondre. Cette dernière précise que l'école possède des petites couettes. Pour le moment, avec le chauffage et du fait que le dortoir soit petit et que les enfants dorment habillés, les couettes n'ont pas encore été utilisées. Elles le seront si besoin.

L'ordre du jour étant épuisé le Conseil d'école se termine à 19h10.

Secrétaire de séance :

Mélaïne Laborie



Présidente de séance :

Chloé Deslandes



